



## 52<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### Point 2 – Dialogue interactif sur le compte rendu oral du Haut-Commissaire sur le Soudan avec l'assistance de l'Expert des droits de l'homme au Soudan

#### Intervention du Luxembourg

3 mars 2023

Le Luxembourg s'associe à la déclaration présentée par l'Union européenne et remercie le Haut-Commissaire et l'Expert des droits de l'homme au Soudan pour leur compte rendu oral.

Mon pays se félicite de l'adoption de l'accord-cadre signé entre les dirigeants civils et les militaires au Soudan, qui est un premier pas vers le rétablissement d'un gouvernement civil. Le Luxembourg salue également la visite récente de l'Expert des droits de l'homme au Soudan et la coopération du pays avec lui.

Malgré ces efforts, mon pays reste très préoccupé face à la situation des droits humains au Soudan. Les exécutions extrajudiciaires et arbitraires, les détentions illégales et l'utilisation continue de la force excessive contre des manifestants sont des violations intolérables des droits humains. Nous appelons les autorités soudanaises à mettre fin à l'impunité et à accélérer les réformes nécessaires des secteurs de la justice et de la sécurité. L'immunité dont bénéficient des membres des forces de sécurité augmente le risque d'une répétition de ces violations. Nous exhortons aussi les autorités soudanaises à s'abstenir de toutes représailles contre les personnes qui coopèrent avec l'ONU.

Monsieur l'Expert,

Les femmes soudanaises ont été les protagonistes de la révolution, mais se retrouvent aussi ciblées de manière systématique par des violences sexuelles et sexistes. Quelles pistes proposez-vous aux autorités soudanaises pour protéger particulièrement les droits des femmes défenseuses des droits humains et l'espace civique ?

Je vous remercie.